

options. Un contrat à terme est un instrument précisant les conditions d'achat ou de vente d'un actif à une date future. Un contrat à option est un instrument semblable ne comportant cependant pas, pour le détenteur, l'obligation d'acheter ou de vendre, ce dernier agissant de la sorte uniquement si une telle opération est à son avantage. Un produit dérivé a pour objet de permettre la séparation et l'échange de risques associés au prix de l'actif sous-jacent. La « division » de ces risques permet le transfert de certains de ces risques à d'autres agents mieux en mesure de les assumer ou de les gérer, ou plus disposés à le faire. Les produits dérivés peuvent servir non seulement à la gestion du risque, mais aussi à des fins de spéculation par laquelle le détenteur court délibérément certains risques uniquement dans l'espoir de réaliser des profits de l'évolution des cours de l'actif sous-jacent.

Les produits dérivés sont négociés de deux façons : en bourse officielle (marché organisé) ou sur le marché de gré à gré. Les bourses officielles, comme la Chicago Mercantile Exchange, offrent des contrats standardisés, fixent le montant de la couverture requise et jouent le rôle de maison de compensation garantissant l'exécution des contrats. La bourse officielle, elle-même la contrepartie dans chaque opération, est réglementée par les pouvoirs publics. Le marché de gré à gré est un marché non officiel où se rassemblent les courtiers ou contrepartistes (principalement des banques commerciales ou des banques d'investissement) et où les opérations sont informatisées. Les contrats négociés sur le marché de gré à gré ont l'avantage de pouvoir être adaptés à des exigences particulières, autrement dit, ils ne sont pas nécessairement standardisés. Les courtiers gèrent leurs portefeuilles de produits dérivés par des opérations de couverture destinées à les protéger contre les risques associés aux contrats négociés de gré à gré et consistant soit à aboucher les parties souhaitant compenser différents risques, soit à recourir à des produits dérivés négociés en bourse officielle².

Sur les marchés de produits dérivés, dont ceux du Canada, les intervenants prédominants sont un nombre relativement restreint de grandes banques commerciales, de banques d'investissement et de maisons de courtage en valeurs mobilières³. Cela tient au fait que les utilisateurs de produits dérivés préfèrent généralement faire affaire avec les institutions ayant la meilleure cote de crédit et,

² Voir Abken, P.A., « Over-the-Counter Financial Derivatives : Risky Business? », *Economic Review*, vol. 79, n° 2, Federal Reserve Bank of Atlanta (GA), mars-avril 1994, p. 4.

³ Voir, O'Connor, S.M., *The Development of Financial Derivatives Markets: The Canadian Experience*, Rapport technique n° 62 de la Banque du Canada, Ottawa, juin 1993, p. 28-29; voir aussi Quinn, B., *Derivatives - A Central Banker's View*, Quarterly Bulletin, Bank of England, Londres (R.-U.), août 1994, p. 278.